

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3785)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 1550

présenté par

M. Charroux et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 989 de M. Sansu

APRÈS L'ARTICLE 14

Supprimer les alinéas 10 et 11.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement corrige une erreur rédactionnelle.